CIO LYON-EST/ Mars 2020

**Admission en classe de 3ème prépa-métiers dans les établissements publics Rentrée 2020**

En complément de la circulaire du 10 février 2020 « affectation dans les classes de troisième préparatoire à l’enseignement professionnel (3ème prépa-métiers) des établissements publics – rentrée2020»,cettenotetechniqueapourobjectifdepréciserlesprocéduresd’affectation.

# I- Publics visés et objectifs pédagogiques :

Cetteclasse,quis’inscritdanslecadredelapersonnalisationdesparcours,estproposée àdesélèvesde4èmevolontaires,motivésetprêtsàsemobiliser**danslaconstructiond’unprojet d’étudeverslavoieprofessionnellesousstatutscolaireouparapprentissage**(sansinterdire l’accèsàlavoiegénéraleettechnologique).

C’est une classe d’accompagnement à la construction personnalisée du projet d’orientation qui s’appuie sur des méthodes pédagogiques spécifiques. Les enseignements communsetcomplémentairesontpourbut**l’acquisitiondusoclecommundeconnaissances,de compétences et de culture du cycle 4 avec des semaines consacrées aux séquences d’observation,auxstagesenmilieuprofessionneletauxpériodesd’immersionenlycéeset/ou CFA.** Dans le cadre du parcours avenir, entre autre, un projet pédagogique sera porté par l’ensembledesdisciplineset**leschampsprofessionnelsexplorésrelèverontd’aumoinsdeux secteursdifférents.**

Lesélèvespassentpourlaplupart**lediplômenationaldubrevet(DNB)descollègessérie professionnelle**.Ilspeuventêtreégalementcandidatsaucertificatdeformationgénérale(CFG).

## Leparcoursen3èmeprépa-métiersn’apasvocationàaccueillirdesélèvesengrande difficulté scolaire et/oucomportementale.

**Al’issuedecette3èmeprépa-métiers,l’accèsauxformationsprofessionnellesenlycée est favorisé par une bonification lors du traitement desaffectations.**

**Ilestànoterquelascolarisationd’unélèveen3èmeprépa-métiersdansunlycée professionnelnepréjugepasdesonorientationetsonaffectationl’annéesuivante**. Ses vœux de poursuite d’études pourront s’exprimer sur l’ensemble de l’offre de formationetnonpasuniquementsurcelleproposéeparlelycéeprofessionneld’accueil en classe de 3èmeprépa-métiers.

# III- Secteur géographique de recrutement

1. **Candidatures en 3ème préparatoire aux formationsprofessionnelles**

Le dossier de demande est instruit par l’établissement d’origine, il comprend :

* + **Lafichedecandidature2020**(annexe1)dûmentremplieparlesdifférentsacteurs et signée par les responsableslégaux
	+ **L’extraitduLSUet/oulesbilanspériodiquesdel’annéeencours**comprenantles appréciations

Possibilité d’émettre jusqu’à 2 vœux sur la fiche de candidature.

Le dossier de candidature sera téléchargeable sur le site : www2.ac- lyon.fr/orientation/saio

***Les dossiers complets sont à envoyer par le collège, au plus tard pour le 27 mai 2020, au CIO siège de la commission : CIO Lyon-Est.***

# Commissiond’affectation

Lesmembresdelacommissions’appuientsurunegrilledepositionnement(annexe2) composée de critères comme les résultats scolaires, le comportement, l’intérêt porté à la découvertedeschampsprofessionnels,l’implicationetmotivationpersonnelledel’élève, l’avis du chefs d’établissement d’origine, l’avis du Psy EN... avec une cotation de 0 pour Défavorable, 1 pour Plutôt favorable, 2 pour Favorable et 3 pour Trèsfavorable.

***Les commissions d’affectation se tiendront le 11 juin 2020***

# Affectation des élèves et transmission desrésultats

Après affectation par la DSDEN, les résultats seront transmis aux familles fin juin 2020.

|  |  |
| --- | --- |
| * LP Magenta àVilleurbanne
* LP F. Faÿs àVilleurbanne
* LP Marie Curie àVilleurbanne
 | * LP A. de Musset àVilleurbanne
* LP les Canuts àVaulx-en-Velin
* LP C. Chaplin àDécines
 |